



Programme de formation

Sauveteur Secouriste du Travail

Certifié par l'INRS



Présentation de la formation

La formation "SST : Sauveteur Secouriste du Travail" permet d'acquérir les compétences nécessaires pour porter les premiers secours à toute victime d'accident du travail. Le salarié sauveteur secouriste du travail participe également à la prévention des risques professionnels dans son entreprise.



Objectifs de la formation

- Être en mesure d'intervenir face à une situation d'accident
- Mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise, des procédures spécifiques en matière de prévention



Contenu de formation

Son rôle :

- Savoir se situer en tant que Sauveteur secouriste dans son entreprise

La formation générale :

- Connaître les principes de base de la prévention
- De « Protéger » à « Prévenir »
- Connaître le mécanisme de l'accident
- Savoir reconnaître les dangers
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire alerter, secourir
- Savoir supprimer ou isoler le danger et/ou la victime
- Application de ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise



Méthodes pédagogiques

- Etudes de cas
- Démonstrations pratiques
- Ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir
- Simulations et mises en situation



Evaluation et validation de la formation

Evaluation selon le référentiel de l'INRS.

Certificat de l'INRS de Sauveteur Secouriste du Travail ainsi qu'un livret de formation sont délivrés au stagiaire ayant participé activement à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation continue favorable.



Références documentaires

- Accident : Articles L4121-1 et L4121-2, R4141-17 à R4141-20 du Code du Travail.
- Secours : Articles L4121-3, R4224-14 à R4224-16 du Code du Travail.
- Formation à la sécurité : Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du Code du Travail.
- SST : Circulaire CNAMTS N° 53/2007 du 03/12/07



Public

Tout public



Pré-requis

Aucun



Effectif

Groupe de 10 apprenants maximum

Effectif minimum 4 apprenants par groupe.



Durée / Dates

Dates à définir

Durée : 2 journées de 7 heures (de 9h à 17h)

Formation en présentiel



Profil de l'intervenant

Formateur de formation SST



Tarifs

En INTRA : devis sur demande

En INTER : 250€ HT les 2 jours

Financement : possibilités de prise en charge possible par le CPF, l'OPCA, France Travail



Contacts

04.96.18.61.65 ou 06.70.91.09.39

aifcp13@gmail.com